

Le 22 octobre 2019

Madame Stéphanie Pinault-Reid
Secrétaire de la Commission des finances publiques
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires
3^e étage - bureau 3.15
Québec (Québec)
G1A 1A3

Objet : Création d'un centre d'acquisitions gouvernementales

Madame,

Le 21 mars dernier, le gouvernement annonçait son intention de déposer un projet de loi afin de créer un centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) et d'imposer des cibles obligatoires d'achats regroupés. Dès le 1^{er} janvier 2020, le nouveau centre sera responsable de l'ensemble des achats regroupés des organismes publics incluant ceux du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Notre organisation est vraiment très préoccupée par les impacts de la création du CAG tel qu'il a été présenté. Nous avons, à plusieurs occasions, exprimé notre inquiétude devant ce projet gouvernemental et nous sommes obligés de constater qu'il n'y a pas eu une grande écoute de la part de nos interlocuteurs.

Tout d'abord, permettez-nous de manifester à nouveau notre désaccord quant au transfert des achats regroupés du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur vers le CAG. La plupart de ces achats sont actuellement sous la responsabilité de **Collecto Services regroupés en éducation**, un OBNL créé à l'initiative des cégeps en 1997, avec lequel nous collaborons. En effet, les collèges jouent un rôle actif tant dans la gouvernance de Collecto qu'au sein de ses comités d'utilisateurs et, l'organisme offre au réseau collégial de nombreux services de qualité, incluant des achats regroupés dont nous sommes très satisfaits. Nous souhaitons conserver ce modèle qui a fait ses preuves en matière d'agilité et d'efficacité et qui exerce ses activités dans le respect de l'autonomie locale et des besoins propres à chaque milieu; principes qui sont au cœur de notre mission éducative.

Plusieurs représentations ont été faites auprès des instances gouvernementales par différents groupes comme la Fédération des cégeps, dont nous faisons partie. De plus, notre Conseil d'administration a entériné une résolution qui a été transmise à notre députée, Mme Marie-Monpetit, sollicitant sa collaboration afin que le projet de loi soit amendé pour garantir des services éducatifs de qualité dans notre réseau. Nous réitérons que la liste des produits et des services faisant l'objet d'une obligation d'achats regroupés de même que les cibles d'acquisitions en achats regroupés doivent tenir compte de la spécificité de notre réseau et de la diversité des programmes d'études qui y sont offerts.

En conséquence, nous demandons que soient sérieusement considérées les préoccupations énoncées plus haut afin que les enjeux du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur soient pris en compte par le gouvernement dans le cadre de ce projet de loi. Nous souhaitons également que le rôle de Collecto, comme entité responsable des achats regroupés du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur, soit préservé. Ainsi, nous pourrions conserver un partenaire de confiance pour améliorer notre performance en achats regroupés tout en lui permettant de maintenir et de développer des services avec une grande valeur ajoutée pour notre réseau.

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à notre demande et vous prions de recevoir, Madame, nos salutations les plus respectueuses.

La directrice générale,



Nathalie Vallée

NV/oq

p. j.

c. c. Madame Marie Montpetit, députée de la circonscription Maurice-Richard

Extrait du procès-verbal d'une assemblée du Conseil d'administration du Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic dûment convoquée et tenue le 19 juin 2019

Sujet : Mobilisation contre le projet de Centre d'acquisitions gouvernementales

ATTENDU que le gouvernement a énoncé sa volonté de réaliser des changements en profondeur en matière de gestion des acquisitions gouvernementales et des technologies de l'information;

ATTENDU que, dans la Stratégie de gestion des dépenses du budget 2019-2020, le ministre des Finances a annoncé la création d'un centre d'acquisitions gouvernementales;

ATTENDU que ces changements ont un impact direct sur la capacité de notre organisation à rendre des services de qualité auxquels les étudiants et les citoyens sont en droit de s'attendre;

ATTENDU que ces orientations risquent de compromettre la capacité de notre organisation à remplir adéquatement sa mission éducative;

ATTENDU que les cégeps ont créé Collecto Services regroupés en éducation, qui développe depuis plus de vingt ans des services de qualité pour notre réseau;

ATTENDU que Collecto exerce ses activités dans le respect de notre autonomie tout en répondant adéquatement à nos besoins diversifiés;

ATTENDU que la mise en œuvre du projet gouvernemental compromettrait la capacité de Collecto à maintenir et à développer l'ensemble de ses services pour le réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur;

ATTENDU que les objectifs gouvernementaux pourraient être atteints en maintenant le rôle de l'entité responsable des achats regroupés pour le réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur;

IL EST RÉSOLU :

- CA-398-04.10
- 1) *D'exprimer au gouvernement les inquiétudes du Collège Ahuntsic face au modèle d'acquisitions proposé;*
 - 2) *De demander au gouvernement de tenir compte de la spécificité du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur, et de la diversité des programmes offerts par les organisations de ce réseau;*
 - 3) *De demander au gouvernement de préserver le rôle de Collecto Services regroupés en éducation comme entité responsable des achats regroupés spécifiques au réseau de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de le mettre à contribution dans l'atteinte des objectifs fixés.*

COPIE CONFORME CERTIFIÉE



CLAUDE MIKHAIL
Secrétaire général
Le 20 juin 2019
CM/ss